

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde de l'Orgue et de L'Eglise de Chaumont en Vexin (ASSOEC) du samedi 30 Novembre 2019

Les membres de l'Association, dûment convoqués, se sont réunis le samedi 30 Novembre 2019, à 10 heures, salle des Associations, à la Mairie de Chaumont en Vexin, siège de l'ASSOEC, sous la présidence de Marie José Pellé.

Membres présents : Mme Marie José Pellé ; Mrs Daniel Angéras, Pierre Rambour, François Réthoré, Jean Claude Thomas, membres du Bureau, ainsi que Mmes Bellat, Delatour, Domergue, Maufus, Ramelet, Soeur Astrid Nehring et Mrs Bellat, Géraud et Pellé.

Sont également présents Mr l'Abbé Romain Virthe, curé de la Paroisse St François du Vexin et affectataire de l'Eglise St Jean Baptiste, et Mr Gustave Cuypers, jeune organiste, fils de Mme A.F. Cuypers, membre de notre Association.

Pouvoirs de Mrs Choppin de Janvry, Rossi et Mme Moreau (à M.J.Pellé), de Mr et Mme Belvès, de Mmes Gillouard et Guérinot (à J.C.Thomas), de Mmes Lamarque et Moreau et du Docteur Berche (à F.Pellé).

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Marie José Pellé, Présidente de l'Association, remercie les personnes présentes, et rappelle les objectifs de l'ASSOEC.

L'ordre du jour sera le suivant :

Rapport moral (Mme M.J.Pellé)

Rapport financier (Mr F.Réthoré)

Communication de Mr le Maire de Chaumont, Président d'honneur de l'Association

Renouvellement du Bureau

Projets 2020

Questions diverses

Rapport moral (Mme M.J.Pellé)

A ce jour, notre association compte 28 adhérents à jour de leur cotisation.

Actions

Marie José Pellé rappelle qu'un concert a été organisé au cours de l'exercice précédent : ce concert chant et orgue a été donné par Natalia Ardis (chant) et Rémi Collin (orgue) le 28 avril 2019. Il a été suivi d'un pot de l'amitié.

La restauration de la statue de Saint Jean l'Evangéliste du chevet de l'Eglise, effectuée par Mme Méthivier, est achevée. Elle avait été commandée par la Commune, sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Notre Association contribuera, à hauteur de 1000 euros, au financement de la restauration, en cours, de la statue de notre Saint patron, Saint Jean Baptiste. Cette statue recouverte d'un badigeon gris, va retrouver sa belle polychromie. La localisation dans l'Eglise de cette statue sera décidée après concertation des autorités concernées (Mr l'Abbé Virthe, Mr le Maire, notre Association, représentée par notre Présidente).

(Mr Rambour arrive parmi nous).

L'Association était représentée au forum des Associations. M.J.Pellé remercie Pascal Bonneau pour son aide et sa présence à cette rencontre.

Au cours des journées du patrimoine, Soeur Astrid (pour l'édifice et les vitraux), Gustave Cuypers et J.C.Thomas(pour l'orgue Callinet) sont intervenus. Il faut préciser que Soeur Astrid commente des visites régulières de l'Eglise le dimanche après-midi, une fois par mois (sauf durant l'hiver). Marie José Pellé remercie également Danielle Delatour pour les visites commentées de l'Eglise qu'elle assure pour des groupes.

Compte tenu des difficultés rencontrées avec la DRAC, Marie José Pellé a demandé l'adhésion de l'ASSOEC à l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Religieux.

Communication

En l'absence de P.Boulie, excusé, responsable de notre site internet, M.J.Pellé donne lecture du compte rendu de notre webmaster.

Notre Présidente a écrit les articles d'information qui sont parus dans la Lettre Chaumontoise. Par ailleurs, Marie José Pellé avait rencontré le sénateur Paccaud, très intéressé par le patrimoine et l'histoire, qui lui avait demandé un article de présentation de l'Eglise et de l'Orgue pour sa revue Terres d'Hist'Oise. M.J.Pellé a rédigé cette notice. Elle espère que la parution pourra se faire dans un prochain numéro de l'année 2020.

M.J.Pellé soumet le rapport moral au vote de l'Assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier (Mr F.Réthoré, Trésorier)

Les dépenses les plus importantes ont été les frais liés au site internet (pour 1 000 euros), et la contribution à la restauration de la statue de St Jean Baptiste (1 000 euros), ainsi que pour le cachet des artistes du concert du 29 avril 2019 (650 euros).

Les recettes proviennent des cotisations des adhérents (membres actifs et membres donateurs, membres bienfaiteurs), des dons collectés au moment des concerts, ainsi que des dons de certaines familles qui demandent l'intervention de l'orgue pour des célébrations (mariages et obsèques).

M.J.Pellé remercie Soeur Astrid et Danielle Delatour dont les visites de l'Eglise qu'elles assurent ont généré des dons.

M.J.Pellé précise que les cotisations pour 2019 sont maintenues au même niveau, soit 30 euros pour les membres actifs, 50 euros pour les membres bienfaiteurs, et à partir de 50 euros pour les membres donateurs.

F.Réthoré présente le bilan financier : au 30 novembre 2018, le solde positif était de 1698,11 euros pour le compte courant, et de 4596,6 euros pour le compte sur livret.

Au 29 novembre 2019, le solde positif sur le compte courant est de 1 078,59 euros. Le solde du compte sur livret est de 4 631,07 euros.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Communication de Mr Pierre Rambour

Mr Rambour revient sur les actions de la Mairie ainsi que sur les relations entre la Mairie de Chaumont en Vexin et la DRAC au cours des années écoulées.

La statue de Saint Jean Baptiste est en cours de restauration. Suivant l'engagement de l'ASSOEC, un chèque de 1000 euros est remis à Monsieur le Maire par notre Trésorier François Réthoré. Marie José Pellé souhaite qu'une manifestation soit organisée lors de la remise en place de cette statue dans l'Eglise à un endroit qui reste à définir. Cet aspect sera envisagé avec Monsieur l'Abbé Virthe.

Pierre Rambour évoque la restauration de certains tableaux qui pourrait être envisagée. Il rappelle également que la DRAC ne nous a pas donné son accord pour la restitution, à l'orgue, du cornet de Récit.

Monsieur le Maire en vient aux problèmes du Bâtiment. Il est apparu que la reprise des arcs boutants côté sacristie était une priorité. Toutes les précisions ont été fournies à la DRAC par Mr Rambour. Le dossier est malheureusement toujours en attente. La Commune, quant à elle, a provisionné sa part du coût financier, pour traiter ce problème de grande importance pour la consolidation du Bâtiment, et pour lequel le diagnostic a été parfaitement établi. Il s'agit à cours sûr d'un problème lié à l'architecte en charge de notre bâtiment classé.

Pierre Rambour rappelle quelques uns des épisodes précédents : ainsi, bien des années antérieurement, Mr Algrain, architecte en chef des Monuments Historique, à l'issue d'une étude finalisée par un rapport obtenu par la Mairie après un grand laps de temps, proposait des travaux de réfection en particulier au niveau des toitures, qui auraient modifié l'aspect du Bâtiment : déambulatoire recouvert par des toits pointus, remplacement des couvertures en tuiles par des ardoises, sans que des arguments iconographiques viennent appuyer ces projets. Il s'agissait vraiment de projets que Mr le Maire qualifie de "déments".

Une discussion s'engage autour de ces aspects.

Danielle Delatour signale l'existence d'un plan du dix huitième siècle sur lequel figure la deuxième tour de notre Eglise. Elle cite l'exemple de deux églises du canton (Boubiers et Boutencourt). Pour l'Eglise de Boubiers, Mme Levesque, maire de la commune éponyme et conseillère départementale, a fait appel à l'architecte qui est intervenu pour la restauration des édifices religieux dans la Communauté de Communes des Sablons. Pour l'Eglise de Boubiers, on arrive à une estimation des travaux d'un montant de 600 000 euros.

Plusieurs participants évoquent la situation paradoxale de Chaumont, qui est le centre de la Paroisse du Vexin, avec une église, malheureusement en assez mauvais état.

A qui faire appel pour épauler un projet de restauration ? Quelques noms sont avancés : Stéphane Bern (cela semble difficile) ; les élus nationaux (par exemple Olivier Dassault député de l'Oise). Monsieur Vantomme, ancien sénateur, actuellement Président de l'Association des Maires honoraires du Département, s'est toujours montré très attaché au patrimoine religieux. Il a d'ailleurs visité l'Eglise de Chaumont.

L'information suivante n'a pas été évoquée au cours de la séance, mais au cours de l'année écoulée, des travaux ont été réalisés sur les cloches et le carillon.

La volée des cloches n'en fait plus entendre que deux. Les autres cloches se font maintenant entendre sous forme d'un tintement (pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de rétablir leur volée). Nous avons également retrouvé la mélodie du carillon, qui fonctionne à nouveau.

Renouvellement du Bureau

Mr le Curé de Chaumont souhaite être associé aux travaux de notre Association. Il est parfaitement logique qu'il soit déclaré membre du Bureau.

Notre Présidente Marie José Pellé, en l'absence d'autres souhaits exprimés par les participants, propose la reconduction du bureau de l'Association, complété par Mr l'Abbé Virthe.

Projets (Marie José Pellé)

Il a été suggéré de mettre en place une cotisation Jeunes Adhérents qui pourrait être de 10 euros.

Plusieurs projets de concerts ont été soumis à notre Présidente : ensemble vocal de Madame Grossin (qui a été retenu pour le concert de la fin mars de cette année), récital d'orgue (Bruno Beaufiles de Guérigny, organiste parisien, professeur de Gustave Cuypers - Gustave accompagne maintenant des offices à Chaumont). D'autres possibilités existent. Monsieur l'Abbé Virthe précise qu'il est admis par le Diocèse la tenue de 2 (ou 3) concerts par an.

Parmi les projets auxquels nous pourrions participer financièrement, il est évoqué le nettoyage de deux tableaux : le Saint Louis de la chapelle à gauche de l'entrée, et le Christ en croix au dessus de la porte d'entrée. Pour information, c'est Mr Schuller qui intervenu pour le tableau en retable, en cours de restauration, du maître autel de l'Eglise de Liancourt Saint Pierre.

M.J.Pellé souhaite que la remise en place (lieu à définir) de la statue restaurée de Saint Jean Baptiste donne lieu à une manifestation festive (par exemple lors de la fête du Saint Patron de l'Eglise, le 24 Juin).

Parmi les travaux d'urgence, le nettoyage des chenaux et la reprise des arcs-boutants au dessus de la sacristie méritent d'être réalisés dans un avenir proche (après accord de la DRAC, de la Mairie, et de l'entreprise Bouchard qui serait chargée des travaux).

Une dernière information concerne le changement de facteur d'orgue. J.J. Mounier part en retraite. Son successeur n'a pas encore été présenté à Mr le Maire. Il n'y a pas pour le moment de projet sur l'orgue, la DRAC ne nous ayant pas donné son accord pour la restitution du Jeu de Cornet du Récit (un devis de 14 258, 17 euros avait été établi par J.J.Mounier en novembre 2018).

L'ordre du jour étant épuisé, notre Présidente remercie les participants pour leur engagement dans la vie de la Société. La séance est déclarée close à 11 heures 30, et les membres de l'Assemblée sont invités à prendre le verre de l'amitié.

Marie José Pellé

Présidente de l'ASSOEC